

Avant-propos

L'utilisation des terres est au centre de nombre des problèmes socioéconomiques et environnementaux auxquels la société est confrontée aujourd'hui. La production de biens agricoles et forestiers, indispensables au bien-être des humains, a de profondes répercussions sur la biodiversité et le climat. Par exemple, d'après l'évaluation mondiale réalisée par l'IPBES, 25 % des espèces animales et végétales sont menacées d'extinction, en partie à cause de la disparition ou de la dégradation d'écosystèmes, et le GIEC estime que 23 % des émissions anthropiques mondiales étaient imputables à l'agriculture et à l'utilisation des terres entre 2007 et 2016. De plus, on s'attend à ce que l'accroissement de la population mondiale et une évolution des modes de consommation se traduisant par une alimentation plus intensive en carbone soumettent les systèmes d'utilisation des terres à des contraintes croissantes partout dans le monde.

Il faut s'employer en même temps à inverser l'appauvrissement de la diversité et à atténuer le changement climatique – tout en produisant assez d'aliments pour que personne n'ait faim. Pour atteindre ces Objectifs de développement durable, entre autres, il est essentiel de faire en sorte que les systèmes d'utilisation des terres soient durables.

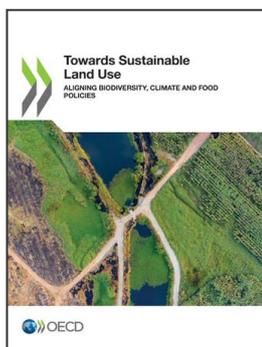
Le présent rapport, *Pour une utilisation durable des terres - Aligner les politiques en matière de biodiversité, de climat et d'alimentation*, apporte des éclairages sur les bonnes pratiques pouvant aider les pays à rendre les systèmes d'utilisation des terres plus durables. Il s'appuie sur l'expérience et les enseignements dégagés d'études de cas sur six pays caractérisés par un vaste secteur agricole et forestier et des émissions de gaz à effet de serre à l'avenant, et dont beaucoup sont le foyer d'une biodiversité importante pour la planète. Dans ces pays, à savoir le Brésil, la France, l'Indonésie, l'Irlande, le Mexique et la Nouvelle-Zélande, les émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture représentaient en 2016 de 13 à 49 % du total (non compris l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie). Le rapport montre que les pouvoirs publics peuvent faciliter la formulation de politiques cohérentes en faveur d'une utilisation durable des terres à trois stades importants au cours du processus de gouvernance : élaboration des stratégies et plans d'action nationaux ; coordination institutionnelle ; et conception et mise en œuvre des instruments d'actions (dont un aménagement global de l'espace).

Il nous faut mieux comprendre et mieux gérer les synergies et les hiatus qui caractérisent les systèmes d'utilisation des terres, de manière à ce que la société et la nature tirent profit de leurs multiples bienfaits. Le présent rapport s'adresse aux responsables de l'élaboration de l'action publique et aux acteurs qui opèrent à la croisée de l'utilisation des terres, de la biodiversité, du climat et de l'alimentation. Je crois qu'il apporte un éclairage précieux sur l'action à mener pour contribuer à atteindre ces objectifs difficiles à poursuivre, et néanmoins déterminants.



Rodolfo Lacy

Directeur de la Direction de l'environnement de l'OCDE



Extrait de :

Towards Sustainable Land Use

Aligning Biodiversity, Climate and Food Policies

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/3809b6a1-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2020), « Avant-propos », dans *Towards Sustainable Land Use : Aligning Biodiversity, Climate and Food Policies*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/fe8ef5ed-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.